

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal.
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : M. le Dr J.-E. Landry, de Québec, vient d'être créé "Chevalier-Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, par le Saint-Siège ; quelques détails sur cette distinction pontificale instituée par Grégoire XVI.—Nouvelle société de colonisation pour les acadiens sous le patronage de Nos Seigneurs les évêques du Nouveau-Brunswick, de l'Isle-du-Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse.

Causerie Agricole : Quelques principes généraux sur la plantation des arbres fruitiers.

Sujets divers : Fête religieuse et agricole à St-Alexandre de Kamouraska (Suite) : Inauguration du cercle agricole de St-Alexandre et messe solennelle en l'honneur de Saint-Isidore, patron de cette association ; résumé du sermon prononcé par le Révd M. E. Demers en cette circonstance.—Conférence donnée par M. le Dr N.-E. Dion et M. G. Guertin, à une réunion du cercle agricole de Deschambault.—Cercles agricoles à l'Islet et à St-Roch-des-Aulnaies ; importance de l'établissement des cercles agricoles ; nos abonnés doivent aider à en favoriser l'établissement.

Choses et autres : Nos abonnés trouveront un grand avantage de souscrire à l'*American Agriculturist*, journal agricole publié en langue anglaise à New-York.—Une colonie française à Winnipeg.—Récolte du tabac à St-François-du-Lac.—Un pompier vétérân à l'Île-aux-Coudres.

Recettes : Procédé pour nettoyer les gravures et les livres.—Maladie rouge des moutons.

A nos abonnés retardataires.—Nos remerciements les plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, dans le cours de la semaine, le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la *Gazette*. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous faire parvenir ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevrons au-delà de mille piastres : ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la *Gazette*, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la *Gazette*, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

— Mercredi après midi, le 26 octobre dernier, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque s'est rendu chez M. le Dr J.-E. Landry, rue Ste-Anne, à Québec, pour lui présenter la croix de Chevalier-Commandeur de Saint-Grégoire le Grand.

Les détails suivants, que nous empruntons au *Courrier de Montmaguy*, nous font connaître à quels titres cette distinction pontificale est accordée par le Saint-Siège :

" Dans les premières années du pontificat de Grégoire XVI, ce Souverain Pontife voulant récompenser ceux qui s'étaient rendus recommandables par leur courage, ainsi que ceux qui se montraient dévoués au Saint-Siège, à son chef et fervents catholiques, institua un ordre de chevalerie auquel il donna le nom de Grégoire le Grand. Il fonda cet ordre par la lettre apostolique *Quod summus* du 1er septembre 1831. Quelques années plus tard, en 1834, le Pape, pour augmenter l'éclat de l'ordre de Saint-Grégoire publia, en date du 30 mai, une nouvelle lettre apostolique : *Cum amplissima honorum numera* contenant d'autres dispositions relatives à l'établissement de l'ordre, à la division des grades, au nombre des chevaliers.

" L'ordre compte aujourd'hui trois grades de chevaliers. Il y a : 1o. les chevaliers grand'croix, au nombre de 30 ;—2o. les chevaliers commandeurs, au nombre de 50 ;—3o. les simples chevaliers qui ne doivent pas dépasser 300.

" La décoration ou la croix de l'ordre est d'or, émaillée en rouge : elle est surmontée des emblèmes de la guerre, si le chevalier est militaire, sinon, d'une couronne de laurier avec un émail vert. La croix a une forme octogone, ou à huit pointes, ayant le champ émaillé en rouge ; au milieu des pointes est un écusson rond dans lequel est une effigie de Saint-Grégoire, en or. L'autre côté de la croix est en or ; au milieu est aussi un écusson également rond et en

émail azuré sur lequel on lit la devise *Pro Deo et principe* en lettres d'or, et dans le cercle d'or qui est autour de l'écusson, la légende: *Gregorius XVI P. M. anno I.* Les chevaliers commandeurs la portent suspendue au cou à un petit ruban de soie moirée de couleur rouge avec les bords jaunes."

Ces préliminaires posés,—ils établissent toute la valeur de la distinction pontificale—nous reproduisons l'entrefilet suivant que la plupart des journaux de Québec ont publié au commencement du mois d'août dernier :

" Les nombreux amis de M. le Dr Landry, professeur honoraire de l'Université-Laval, et en général tous les citoyens de notre ville, apprendront avec bonheur, que Sa Sainteté Léon XIII, heureusement régnant, pour ajouter une couronne d'honneur à celle du mérite de cet homme distingué, vient de le nommer par un bref en date du 17 juin 1881 *Chevalier commandeur* de l'Ordre de St Grégoire le-Grand."

" Mercredi dernier, à 4 heures p. m., Mgr l'Archevêque de Québec a bien voulu décorer lui-même le nouveau chevalier et suspendre à son cou la croix du commandeur. Dans une charmante petite allocution, Mgr énuméra les titres que le Dr Landry avait à cette distinction honorifique. " J'ai dit à Rome, ajouta-t-il, ce que le médecin distingué a fait pendant son utile carrière, les soins gratuits qu'il a donnés aux institutions de bienfaisance, aux communautés religieuses à des pauvres, sans nombre; j'ai dit les services signalés que le professeur de renom a rendus à l'Université Laval pendant les vingt-sept années de son professorat; j'ai dit les dons magnifiques que le catholique dévoué a faits, particulièrement à cette institution naissante qu'on appelle l'hôpital du Sacré-Cœur. Voici la réponse du St Siège "

" Le nouveau décoré remercia, dans toute l'effusion de sa joie, l'archevêque de Québec non seulement de lui avoir obtenu cette distinction précieuse, mais d'avoir daigné lui-même quitter son palais pour venir décorer le nouveau chevalier. Cette croix d'honneur, il la reçoit non pas comme une retribution des œuvres du passé, mais comme un puissant encouragement pour l'avenir, et s'il est une noblesse qui oblige c'est bien celle que l'on doit à la paternelle affection du Vicaire du Christ. Aussi, le Saint-Siège peut-il et doit-il compter sur l'éternelle reconnaissance, sur l'entier dévouement de son serviteur.

" Après la réception, les amis du commandeur furent invités à prendre un verre de vin.

" La réunion avait un caractère parfaitement intime. Les membres de la famille, les proches parents furent les seuls invités. MM. les abbés Auclair, Bolduc et Beaubien accompagnaient Mgr l'Archevêque.

" La croix du Commandeur lui a été offerte par ses propres enfants, et c'est M. le grand Vicaire Hamel qui l'a apportée de Rome."

Société de colonisation pour les Acadiens.—Dieu et Patrie: tel est la devise de la nouvelle société.

Le but de la société de colonisation est d'encourager les colons acadiens, à quelque partie de la Confédération qu'ils appartiennent, de venir prendre possession de terrains vacants que le gouvernement du Nouveau-Brunswick met gratuitement à leur disposition, et de les assister pécuniairement et autant que

les fonds de la société, provenant des contributions paroissiales ou autrement, le permettront.

L'œuvre de la colonisation en Acadie est placée sous le haut patronage de

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Halifax, N.-E., président d'honneur;

Mgr l'évêque de Saint-Jean N.-B., vice-président d'honneur;

Mgr l'évêque de Chatham, N.-B., vice-président d'honneur;

Mgr l'évêque de Charlottetown, I. P. E., vice-président d'honneur;

Mgr l'évêque d'Arichat, N.-E., vice-président d'honneur;

M. E. Rameau, France, vice-président d'honneur.

Le comité exécutif se compose des officiers nommés à cet effet par la convention acadienne de Memramcook, savoir :

M. l'abbé Joseph Ouellet, Sainte-Marie, N.-B., président;

M. Urbain Johnson, M. P. P., Saint-Louis, N.-B., 1er président;

L'hon. Jos. Arsenault, Egmont Bay, I. P. E., vice-président pour l'Île du Prince-Edouard;

M. Henri Robichaud, Clare, N. E., vice-président pour la Nouvelle-Ecosse;

M. Narcisse Landry, Shédiac, N.-B., secrétaire;

M. Olivier-J. Leblanc, Sainte-Marie, N.-B., trésorier.

Tout curé ou missionnaire de paroisse ou de section de paroisse acadienne est de fait *zélateur* de la société de colonisation.

Le comité peut nommer, en outre, dans chaque paroisse ou section de paroisse acadienne, un ou plusieurs *zélateurs adjoints*.

Les *zélateurs* et, à défaut de *zélateurs*, les *zélateurs adjoints*, s'occupent des intérêts généraux de la colonisation dans leur paroisse et recueillent à domicile la contribution des membres, ou nomment des *collecteurs* et des *collectrices* à cet effet. Tout argent provenant de la contribution de membres ou autrement doit être transmis dans les trois mois au trésorier général du comité.

Pour devenir membre de la société de colonisation, il suffit de se faire inscrire par un *zélateur* ou un *zélateur adjoint* et de verser entre ses mains la somme de 25 cents chaque année.

Tout colon acadien demandant assistance au comité général, devra être muni d'une recommandation du *zélateur* ou du *zélateur adjoint* de sa paroisse.

CAUSERIE AGRICOLE

QUELQUES PRINCIPES GÉNÉRAUX SUR LA PLANTATION DES ARBRES FRUITIERS.

La culture des fruits promet de plus en plus d'être une source d'exploitation considérable dans la Province de Québec, pour peu qu'on lui accorde la plus grande attention et qu'on s'applique à cultiver les fruits qui commandent le plus haut prix sur nos marchés.

Un cultivateur faisant une commande d'arbres fruitiers de M. Auguste Dupuis pépiniériste du Village des Aulnais, lui écrivait la semaine dernière: Je regrette d'avoir attendu aussi longtemps à établir un verger sur ma propriété. Un de mes voisins a vendu pour \$1.800 de pommes cet automne, d'un verger établi depuis seize ans; et un autre a vendu pour \$1.500 de pommes à être cueillies à l'arbre, étant le produit de 250 pommiers.

Il est donc bien prouvé que la culture des arbres fruitiers devient de plus en plus rémunératrice; et les cultivateurs le comprennent tellement que M. Dupuis nous informe que dans le cours du mois d'octobre dernier, il a reçu 340 demandes d'arbres fruitiers. Dans ce même mois M. Dupuis a payé à la station de St-Roch \$42 pour frais de transport seulement sur les arbres qu'il a expédiés.

Il est nécessaire de donner de temps à autre, aux cultivateurs, quelques principes à suivre dans le but d'établir un verger dans les meilleures conditions possibles, et nous empruntons pour cela les renseignements qui nous sont fournis par ceux qui ont une expérience pratique de la culture des arbres fruitiers.

Disposition du sol.—Comme les arbres vont puiser leurs éléments nutritifs assez profondément dans le sol, il convient que la couche arable soit assez épaisse et repose sur un sous-sol perméable.

Le terrain demande une préparation qui consiste en un défoncement, dans lequel on met les engrais et les amendements nécessaires pour le rendre propice à la végétation.

Les engrais se divisent en deux sortes, qui sont: 1o. Les engrais à décomposition lente; 2o. les engrais à décomposition rapide.

Les engrais à décomposition lente, tels que les os pulvérisés, la corne, les rogures de peaux ou de cuir, les poils, les chiffons de laine, les déchets provenant de filatures, moulins à cardes, etc., seront employés de préférence dans les défoncements, afin de permettre aux arbres de trouver des éléments nutritifs pendant leur existence.

Les engrais à décomposition rapide, tels que les fumiers de fermes, les curures des fossés, les boues de chemins, les vases d'étang, seront employés annuellement pour l'entretien du sol après la plantation.

Le défoncement d'un terrain, indispensable pour assurer le succès d'une plantation, doit se faire à la profondeur d'un peu près trois pieds, en ayant soin de mélanger toutes les couches de terre et les engrais sans distinction, afin d'apporter le même degré de fertilité dans la partie extérieure comme dans la partie intérieure.

C'est un tort d'opérer le défoncement comme on le fait souvent, c'est-à-dire de mettre tous les engrais dans le fond, puis la couche superficielle, et enfin la couche du fond à la surface.

Si on plantait sans défoncer, la couche de terre végétale peu profonde ne serait pas suffisante pour permettre aux racines, qui s'enfoncent quelquefois à plus de trois pieds de profondeur, de trouver des éléments nutritifs dans un sous-sol qui n'a pas été rendu fertile par l'action des agents atmosphériques, par le mélange de la couche arable et des engrais. Les arbres ainsi plantés ont quelquefois une belle végétation pendant les premières années de la plantation; mais lors-

que les racines arrivent au sous-sol, les arbres changent d'aspect, deviennent jaunes, souffrants, leur écorce se creève, se couvre de mousses, de charnières, les bourgeons n'ont presque plus de développement et l'arbre ne tarde pas à périr.

La préparation du sol, pour une plantation, se fait aussi en faisant des trous pour chaque pied d'arbre; ces trous sont circulaires et doivent avoir au moins trois pieds et demi de diamètre sur trois pieds de profondeur: dans ces trous on améliore la terre par des engrais et des amendements.

Ce genre de préparation ne vaut pas le défoncement général du terrain à planter, car les racines des arbres sont limitées dans leur développement par les parties de terrain qui ne sont pas défoncées, tandis que dans le terrain défoncé, les racines peuvent se développer dans toutes les directions sans rencontrer d'obstacle.

La préparation du sol, aux moyens de trous, ne convient que pour la plantation des vergers, où la distance à donner aux arbres n'exige pas le défoncement de toute la surface du sol.

Lorsqu'on doit remplacer un arbre qui a vécu un certain temps, à la même place, il n'est pas prudent d'en remettre un autre de la même espèce sans changer complètement la terre et sans extraire toutes les racines qui pourraient encore exister dans le sol, car les arbres se nourrissant de sucs propres à leur nature le nouveau venu ne saurait vivre dans un sol épuisé par son prédécesseur.

Choix des arbres.—Les arbres destinés à composer le jardin fruitier ou verger, seront choisis aussi jeunes que possible, car les arbres déjà formés qu'on plante dans le but d'avoir des fruits plus tôt n'arrivent pas bien souvent, à couvrir la surface, à occuper le volume qui leur est destiné.

Ce sera donc l'arbre d'un an ou deux de greffe qui devra être préféré dans tous les cas pour la plantation, car les racines étant en rapport avec le développement de l'arbre seront plus faciles à extraire dans toute leur longueur, leur reprise sera plus assurée et la charpente se développant très rapidement, couvrira plus vite l'espace qui leur est réservé, que ceux plantés plus âgés, lesquels trop souvent restent languissants.

Préparation des arbres.—Au moment de planter, on examine les racines, on retranche celles qui ont été éclatées ou meurtries lors de l'arrachage ou du transport, puis on rafraîchit l'extrémité par une coupe très-nette à la serpette, tournée en dessus, de manière que la terre couvre directement la plaie occasionnée par cette coupe. On ménagera le plus possible le chevelu ou radicelle qui est la partie la plus essentielle des racines.

De la mise en place des plants.—Après avoir suivi tous ces principes, la mise en place des plants demande encore certaines précautions. Si l'on plante dans un terrain défoncé, on fait un trou proportionné aux racines, puis on place l'arbre au point où il doit être fixé, en ayant soin que la greffe pour les arbres greffés près de terre, le collet ou nœud vital pour les arbres non greffés ou greffés sur tige, se trouve au-dessus du niveau du sol.

Si l'on plante dans un terrain préparé par trous, on placera le greffe à quelques pouces du niveau de l'ancien sol par trois pieds de profondeur pour éviter

que la greffe ou le nœud vital se trouve enterré après l'affaissement du sol.

Toutes ces précautions sont nécessaires afin que les greffes se trouvent toujours au-dessus du niveau du sol, car si elles étaient trop enterrées, elles pourraient s'enraciner; ce qui ramènerait les arbres à l'état franc au lieu de les maintenir dans les conditions de sujets greffés. Dans tous les cas, il est préférable de planter plutôt trop près de la surface que trop profondément, les racines allant toujours chercher à la profondeur qui leur est naturelle les sucs propres à la nutrition.

Après avoir observé tous ces principes, l'arbre à planter est placé au point déterminé; on fait entrer de la terre ameublie entre les racines; elles doivent toutes passer par les mains du planteur qui leur fera prendre une direction naturelle, horizontale autant que possible. En arrangeant l'ensemble de ces racines, on aura soin d'introduire de la terre dans toutes les cavités qui pourraient s'y trouver.

On se donnera bien de garde de secouer l'arbre comme on le fait souvent, car chaque secousse le remonte au dessus du niveau auquel on l'avait fixé, et au lieu d'introduire de la terre entre les racines, but quo l'on se propose on le secouant, celle qui s'y trouve glisse et abandonne sa place primitive, les cavités ne se garnissent qu'imparfaitement, les racines que l'on avait placées horizontalement prennent une direction verticale, et, pour peu que le secouage continue, les racines se rassemblent en un faisceau par le poids de la terre, position contraire à leur état naturel.

Il faut aussi se garder de piétiner au pied des arbres après la plantation, on risquerait de casser des racines et de faire un mastic dur avec la terre, ce qui empêcherait les agents atmosphériques d'arriver jusqu'à elles; on se contentera d'appuyer légèrement avec le pied pour fixer l'arbre, puis, si c'est au printemps, un arrosement sera fait pour relier la terre aux racines, si le terrain n'était pas assez humide.

La prospérité d'une plantation, faite d'après les principes que nous venons de décrire, dédommagera toujours du temps et des soins qu'on y aura dépensés.

Fête religieuse et agricole à St-Alexandre de Kamouraska.

(Suite.)

Mardi le 11 octobre dernier était pour les paroissiens de St-Alexandre un jour de fête dont ils conserveront longtemps le souvenir, et pour les membres du cercle en particulier une fête qui leur était doublement chère puisqu'ils inauguraient une association appelée à produire un grand bien parmi eux, et qu'ils mettaient sous la protection toute spéciale de St-Isidore, patron des cultivateurs, qui ne manquera pas de l'avoir toujours en sa précieuse garde.

Une messe solennelle en l'honneur de St-Isidore fut célébrée ce jour là par le Révd M. Dufour, assisté des RR. MM. Potvin et Brochu, comme diacre et sous-diacre. Plusieurs membres du clergé assistaient aussi au chœur.

Le Révd M. E. Demers, curé de Notre Dame du Mont-Carmel fit le sermon de circonstance, et il prit pour texte les paroles suivantes: "*Non est alius Deus quam tu, cui cura est de omnibus.* Sap. XII. V. 13.—

Il n'est point d'autre Dieu que vous, qui prenez soin de tous les hommes."

Nous regrettons de ne pouvoir publier ce sermon en entier, pour l'édification et l'enseignement de nos lecteurs qui auraient pu en retirer les plus grands fruits; nous nous bornerons seulement à n'en donner qu'un bien faible résumé.

Dieu comme auteur de tous les biens: tel est le premier point que le prédicateur a développé.

Dieu en créant la terre et tout ce qui existe en était le maître et le dispensateur: et en livrant la terre à l'homme, Dieu lui a donné pour mission de la féconder par le travail et de l'arroser de ses sueurs. Cependant il n'a pas abandonné l'homme à lui-même, il lui promet ou accorde des biens temporels: "c'est la rosée du ciel, c'est la pluie bienfaisante, l'abondance de l'huile, la prospérité des troupeaux, la graisse du froment."

Dieu cependant ne dispose de ces biens temporels qu'en faveur de ceux qui suivent ses commandements, qui observent les préceptes de l'Evangile, quand il nous commande de nous aimer les uns les autres; de faire à autrui ce que nous voudrions qui nous fut fait; d'aimer nos ennemis; de faire du bien à ceux qui nous haïssent; de rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu; de chercher avant tout le royaume de Dieu en suivant les préceptes de l'Eglise.

Les hommes cherchant essentiellement le bonheur, dit encore le prédicateur, ne se trompent que dans les moyens de l'obtenir. C'est ainsi que les méchants croient réellement trouver le bonheur, comme nous en avons de tristes exemples en France, notre mère-patrie malheureusement inspirée aujourd'hui par les Gambetta, les Ferry, en cherchant à détruire les œuvres de Dieu, et en se servant de ses plus grands bienfaits pour l'outrager. Les bons, au contraire, cherchent le bonheur en se servant des biens de ce monde que comme moyens d'aller à Dieu, auteur de tous biens présents et futurs. Le beau couvent que bénissait hier notre vénérable archevêque, et à la construction duquel vous avez si largement contribué en secondant les efforts de votre généreux curé qui y a placé ses économies afin d'en assurer l'établissement, ne vous dit-il pas assez que vous avez accompli une œuvre agréable à Dieu et qui attirera sur vous et vos familles d'abondantes bénédictions; la belle association que vous venez de former et que vous avez placée sous la protection de Saint-Isidore, n'est-elle pas un motif pour vous d'espérer que tous les travaux du cercle seront pour la plus grande gloire de Dieu et pour votre bonheur dans la pratique du bien et dans la sanctification de vos âmes.

Nous citons ici l'un des principaux traits de la vie de ce jeune laboureur et grand serviteur de Dieu, tel que rapporté par M. le prédicateur, afin de faire voir que Dieu se plaît à répandre ses plus abondantes bénédictions sur ceux qui le servent avec fidélité et qui cherchent avant tout le royaume de Dieu:

Le jeune Isidore était au service d'un gentilhomme de Madrid, nommé Vera, qui l'employait à labourer ses terres et à faire valoir une de ses fermes. Ce jeune laboureur, d'une piété exemplaire, résolut de se dévouer à procurer le bien de son maître, et celui-ci ne

tarda pas à voir la bénédiction du ciel descendre sur sa maison. Charmé de s'être attaché un serviteur si précieux, Vera se fut bien gardé de trouver mauvais qu'il réservât à Dieu les prémices de ses journées laborieuses; d'autant plus qu'il lui fut donné plusieurs fois de reconnaître d'une manière sensible comment Dieu, qui ne veut pas que nous considérions comme perdu pour nous ce que nous savons sacrifier pour lui, prend en main les intérêts de ceux qui ne consentent pas à négliger les siens.

Du reste la vie du jeune Isidore était ordonnée avec cette régularité qui fait les heures pleines, sans rien laisser au hasard de l'oisiveté et du caprice. Chaque chose trouvait sa place en son temps: le travail n'y faisait point oublier la prière, et la prière n'y gênait point le travail.

Cette vie, si parfaite dans sa simplicité, trouvait trop peu d'imitateurs pour ne pas donner cause aux envieux qui ne manquent pas; elle se manifestait si bien que ceux qui partageaient les travaux de ce pieux laboureur résolurent de le perdre dans l'estime de son maître. Mais ce fut en vain qu'on l'accusa auprès de Vera, son maître, de paresse, de fainéantise et même de vol; ce fut en vain qu'on le représenta comme un dissipateur qui jetait aux oiseaux du ciel, ou faisait passer à des gens malhonnêtes, le blé qu'il déroba; ce fut en vain qu'on le fit passer comme un faux dévot qui ne hantait les églises que pour se soustraire plus sûrement au travail, et déguiser plus hypocritement ses vols. Son maître Vera avait surpris trop souvent la main de la Providence dans le secret de ses libéralités, pour songer à se priver jamais d'un serviteur qui prêtait à Dieu en donnant aux pauvres, et que Dieu remboursait avec usure. Plus d'une fois, en effet, le blé s'était multiplié entre les mains d'Isidore, et il avait pu y voir les provisions de l'indigence se quadrupler au sortir de la trémie dans laquelle il les faisait moudre.

C'est donc avec confiance, dit M. le prédicateur, que vous pouvez placer votre cercle sous la protection d'un si grand saint, vous promettant de mettre en pratique les exemples d'amour du travail, de fidélité à remplir ses devoirs, et de son assiduité à la prière qu'il faisait même en labourant son champ. Ce jeune et pieux laboureur a eu jusqu'à un certain point des imitateurs, et eux aussi ont été remplis de grâces et de bénédictions.

En voici un exemple cité par M. le prédicateur: Dans une paroisse non éloignée d'ici, se trouvaient deux cultivateurs ayant également le même nombre d'arpents à cultiver, et le sol leur offrant les mêmes avantages de culture. L'un avait sept enfants, tous garçons; l'autre sept filles: ce dernier par conséquent ne pouvait pas espérer autant d'aide que le premier. Le premier comptait sur le travail de ses garçons; mais comme l'amour du travail et l'esprit religieux n'était pas leur qualité dominante, il arrivait souvent que la moisson se faisait avec difficulté, et tous les ans on éprouvait des pertes considérables, et à tel point que la pauvreté régnait en maîtresse sur la ferme.

D'un autre côté, le cultivateur qui n'avait que sept filles pour lui aider, jouissait d'une parfaite aisance. Les filles s'occupaient du travail de l'intérieur de la maison avec la plus grande assiduité. La prière

se faisait en famille régulièrement tous les matins et soirs; les filles en outre ne manquaient jamais d'assister à la basse messe tous les matins, et dans le cours de la journée de faire une visite au Saint Sacrement. Malgré tout ce temps employé à la prière, les travaux de la moisson se faisaient toujours à temps.

Un jour, le curé demanda à ce dernier cultivateur comment il se faisait qu'il réussissait aussi bien, tandis que son voisin, dans de bien meilleures conditions que lui, ne réussissait pas? — Le cultivateur lui répondit: "Je prête du temps au bon Dieu, et quand j'en ai besoin, il me rend au centuple le temps que je lui ai prêté."

En effet, le cercle agricole de St-Alexandre, en prenant pour patron St-Isidore, ne peut manquer de le choisir pour modèle; les membres de ce cercle ne pourront pas s'empêcher de mettre en pratique quelques unes des vertus de ce grand saint qui s'est sanctifié par le travail de la terre et la prière fervente.

Le cultivateur intelligent et chrétien qui saura ainsi assurer à ses enfants une instruction religieuse, et pour lui-même saura se procurer l'occasion de faire le bien pour son propre avantage et pour celui de ceux qui partagent ses travaux, ses inquiétudes comme ses espérances, qui vivent de la même vie que lui, qui forment partie de la même paroisse, ne devra-t-il pas se considérer heureux entre tous, par sa position, puisqu'il correspondra aux désirs de la Providence, pour jouir des bienfaits présents et obtenir le bonheur dans l'autre vie.

Entre tous les hommes, le cultivateur est bien le plus indépendant, puisqu'il semble ne dépendre que de Dieu. Les autres membres et fonctionnaires de la société, ne sont pour les cultivateurs que d'honorables serviteurs. "J'appelle cultivateur intelligent, dit le prédicateur, celui qui vit en grande partie de son industrie, évitant les procès, se faisant une obligation stricte de ne pas violer la tempérance; car l'esprit de Dieu éclaire l'homme et le dirige dans ses actes pour son plus grand bien, tandis que l'esprit des boissons fortes lui ôte l'usage de son esprit, fait retirer la lumière de Dieu et le pousse de mal en pis."

Enfin le prédicateur fit quelques réflexions sur la noble carrière que poursuit le cultivateur; sur l'obligation qu'ont les parents de faire apprécier et estimer davantage à leurs enfants le travail des champs, afin de les retenir dans le pays. "C'est parmi les cultivateurs, dit-il, que nous trouvons en grand nombre des familles profondément catholiques. C'est de ces familles surtout que nous comptons nos gloires dans l'Eglise et dans l'Etat: le plus grand nombre, nous le savons tous, viennent du peuple, et surtout de la classe agricole; d'où je conclus de l'honorabilité de cette classe, en cherchant dans la religion sa règle de conduite et prenant conseil de ceux qui doivent les aider à arriver à la plus grande perfection possible." — (A suivre.)

Cercle agricole de Deschambault.

Nous nous faisons un devoir de répondre favorablement à la demande de M. Joseph Drapeau, en publiant aujourd'hui sa correspondance. Et nous le félicitons d'autant plus que ce monsieur paraît animé d'un grand zèle pour promouvoir le progrès agricole. Le

cercle agricole de Deschambault peut avec raison être fier de posséder un secrétaire correspondant aussi zélé, en consacrant ses loisirs à la plus belle des causes. Ses fréquents écrits dans le *Journal d'agriculture* nous permettent de suivre pas à pas les importants travaux du cercle agricole de Deschambault, ainsi que le résumé des conférences sous le patronage de ce cercle. M. Drapeau est instituteur à Deschambault, et nous ne doutons pas qu'il apporte autant de zèle à inciter dans l'esprit des enfants qui sont sous sa direction cet amour de l'agriculture inné en lui et qui lui permet de rendre de si utiles services aux cultivateurs de Deschambault.

M. le Rédacteur,

Le Cercle agricole de Deschambault ayant fait connaître à M. E. Dionne, auteur de l'ouvrage sur les Cercles agricoles, qu'il désirait l'entendre parler sur l'agriculture, ce Monsieur s'est gracieusement rendu à l'invitation qui lui était faite, et dimanche le seize octobre dernier, à l'issue de la messe, il donna une conférence sur l'agriculture au Cercle agricole et aux cultivateurs réunis pour l'entendre. M. Dionne a traité son sujet d'une manière pratique. Il est tout à fait dévoué à la cause agricole il est l'ami du cultivateur, il veut lui faire comprendre l'excellence de son état et le lui faire aimer, il veut améliorer sa position. Il lui indique les défauts qui jusqu'ici ont fait sa ruine, et par de sages conseils, il lui trace la route qu'il doit suivre pour faire son bien-être matériel et celui de sa famille. Il sait par sa parole éloquentة gagner la sympathie de son auditoire qui l'écoute comme le meilleur ami.

Après avoir fait connaître la supériorité de la position du cultivateur sur les autres, M. Dionne l'engage à se passionner pour l'agriculture. Malheureusement on cultive sans goût le sol qui donne à peine la subsistance de la famille, on dévore ses enfants de la culture de la terre. Que le cultivateur aime sa condition, qu'il cultive avec intelligence et avec soin et il verra que la culture de la terre est appelée à faire le bien-être de celui qui s'y livre. Nos pères ont épuisé le sol en retirant de la terre le plus de produits sans rien lui donner. Pour rendre à la terre sa fertilité première, il faut suivre la route indiquée par la science.

La théorie ne doit pas être dédaignée, elle est entièrement unie à la pratique. Celui qui veut se perfectionner dans l'art agricole doit donc aimer à s'instruire par la lecture des journaux d'agriculture, il doit écouter attentivement les personnes qui lui parlent de théorie. Le cultivateur perd par dégoût ou autrement, un temps bien précieux qui dans bien des cas est la cause de sa ruine. Par un système de culture mal entendue, en demandant toujours à la terre sans ne rien lui donner, il épuise sa terre. Il perd beaucoup d'engrais et la mauvaise manière de l'employer contribue pour une large part au maigre revenu de la terre. Que le cultivateur, à la manière des Belges, prenne un soin particulier de l'engrais qui devra toujours être bien abrité et soigné fera produire à la terre des récoltes abondantes. Qu'il donne un bon soin aux animaux, s'il veut toujours en avoir de bons et en retirer le meilleur revenu.

M. Dionne engage le cultivateur à éviter les procès qui font la ruine de ceux qui s'y engagent. Il lui conseille fortement de ne pas maltraiter ses enfants en exigeant d'eux un travail trop pénible, de les traiter au contraire avec bonté, de leur faire aimer la religion, de veiller à ce qu'ils soient fidèles à accomplir leurs devoirs religieux et de les accomplir lui-même avec eux. Ainsi les enfants aimeront leurs parents; ils ne chercheront pas à quitter le toit paternel où ils trouvent le bonheur pour aller à l'étranger chercher la servitude. Ils seront pour la colonisation de bien bons sujets. M. Dionne a terminé en exposant aux cultivateurs les avantages que leur offre le cercle agricole et les a engagé à en faire partie.

Les remerciements exprimés de la foule ont dû prouver à l'habile conférencier que ses paroles ont été bien goûtées.

Le président proposa ensuite une motion de remerciements à M. E. Dionne pour la générosité avec laquelle il s'est rendu à l'invitation du cercle.

Le Cercle agricole de Deschambault eut encore le plaisir d'entendre jeudi soir le 27 octobre dernier M. G. Guertin cultivateur de Berthier, qui donna une conférence sur la Canne à sucre, la manière de la cultiver et de faire le sirop. M. Guertin a entretenu éloquentement son auditoire pendant plusieurs heures consécutives. Après avoir parlé de trois sortes de

oannes à sucre acclimatées au pays savoir : Early Amber, Sargo et Liberian, il fait connaître les grands avantages que doit rapporter la culture de la canne à sucre. Un arpent de terre en bonne culture donne à 200 à 250 gallons de sirop. Des cultivateurs de Berthier et de environs ont obtenu cette année, bien que le printemps ait été froid, un magnifique succès, la canne à sucre est parvenue à maturité.

Plusieurs membres du Cercle agricole ont acheté de la graine pour faire l'essai de cette culture le printemps prochain.

M. Guertin est animé d'un zèle qui va jusqu'à l'enthousiasme pour répandre la culture de la canne à sucre dans les campagnes.

Le Cercle agricole l'encourage dans son œuvre de dévouement et lui souhaite le succès que mérite une si bonne cause.

JOSEPH DRAPEAU,

Secrétaire-Correspondant.

Cercles agricoles à l'Islet et à St-Roch des Aulnaies.

Un ami de notre journal vient de nous informer qu'un cercle agricole a été établi dans la paroisse de l'Islet, et que les directeurs de ce cercle ont décidé d'envoyer à la *Gazette des Campagnes* le rapport des délibérations de leur première assemblée. Nous applaudissons à l'établissement de ce cercle dans une paroisse où l'on compte plusieurs agronomes distingués qui feront servir leurs talents et leur grande expérience à l'avantage de la masse des cultivateurs désireux de s'instruire.

Nous sommes heureux de le signaler, l'œuvre de l'établissement des cercles agricoles fait rapidement son chemin. Le clergé se met vigoureusement à la tête de ce mouvement, et pour peu que cela se continue, les grandes paroisses auront chacune leur cercle agricole. Le Revd M. Dufour, curé de St Roch des Aulnaies, nous informait la semaine dernière, qu'il s'était entendu avec les notables de sa paroisse dans le but de doter sa paroisse d'un cercle agricole. Dans ce cas, nous pouvons en considérer l'établissement comme certain, puisque les paroissiens de St Roch sont tout zèle à seconder les vues de leur dévoué curé pour tout ce qui tend à amener le progrès agricole parmi eux.

Nous le disons ici, le livre de M. N. E. Dionne, sur les cercles agricoles, a contribué à créer l'éveil sur l'importance de l'établissement des cercles agricoles dans la Province de Québec. C'est à la lecture de cet opuscule que nous devons l'établissement de plusieurs cercles agricoles.

L'établissement des cercles agricoles est une preuve que l'on reconnaît l'indispensable nécessité de l'instruction agricole. Hors de là point de salut, point de résultats rémunérateurs. En mettant en pratique le programme adopté par tous les cercles agricoles : celui de s'instruire par le moyen de conférences et de causeries agricoles; de réunions fréquentes où l'on y discuterait tous les questions se rattachant à l'agriculture, tout s'en suivra : instruction agricole accrue, confiance abondante de fumier, cultures améliorées, produits rémunérateurs, aisance pour les cultivateurs et joie pour tout le monde. Cette solution, les cercles agricoles la tiennent dans leurs mains. On ne peut en conséquence que s'écrier : A l'œuvre, et nous ne pouvons que supplier et prier les abonnés à la *Gazette des Campagnes* d'user de toute leur influence pour arriver le plus promptement possible à organiser des cercles agricoles. Nous nous ferons toujours un devoir de rendre compte des progrès que pourra

faire cette grande œuvre, appelée à faire un bien immense parmi la classe agricole. De l'élan! et cette heureuse révolution s'accomplira.

Pour accomplir cette tâche, il ne faut que le vouloir; c'est bien simple et même bien séduisant, puisque tous nous devons en profiter; mais il y a à se préoccuper sans cesse de cette idée de travailler au bien général de la classe agricole et à y concourir résolument.

Cette initiative n'est guère dans les habitudes des cultivateurs; mais sous ce rapport il faut se faire violence. Qu'on songe pour cela à tout le bien que nous pourrions nous faire, si nous voulions en prendre la peine. Ne laissons donc pas à d'autres le soin de s'occuper de nos propres affaires.

Choses et autres.

"American Agriculturist, journal agricole anglais publié à New York.—En 1862, nous nous sommes procuré toute la collection alors publiée de ce journal, et depuis nous n'avons cessé de le recevoir. Ce journal d'une année à l'autre a été considérablement agrandi, aussi forme-t-il un guide sûr et complet que tout cultivateur sachant la langue anglaise peut consulter avec avantage.

Nous ne pouvons rien faire de mieux que de conseiller à nos lecteurs de s'assurer l'American Agriculturist en y souscrivant. Il contient plus de mille gravures plaisantes et instructives, le tout pour peu de chose. Il n'est pas seulement un journal pour les jardins et les fermes, mais pour toutes sortes d'usage d'une maison pour les villes et les campagnes. Une partie est pour les enfants. Il vaut tout l'argent qu'on le paie. Essayez-le, et vous ne serez pas trompé. Ses jeux et tours qu'il contient valent plus que le papier. Sa 41^{ème} année commence le 1^{er} janvier prochain, ceux souscrivant aujourd'hui pour 1882 ont l'abonnement d'ici au 1^{er} janvier pour rien.

Conditions: \$1.50 par année—quatre copies \$5. (En anglais ou en allemand) une copie 15 cts.

N.-B.—Ceux qui le désirent peuvent avoir un numéro ou deux dans le but de s'assurer de sa valeur, pour 10 cts. en s'adressant aux éditeurs, Orange Judd & Co 757 Broadway, New-York.

Ceux de nos abonnés qui voudraient s'abonner à ce journal pourront le faire en nous envoyant \$1.05 pour l'année.

—Messieurs de Lalonde, de Paris, et Royal, de Winnipeg ont acheté dans les territoires du Nord Ouest 400,000 acres de terre pour y établir une colonie française.

Ils vont prochainement partir pour Paris, dans le but de s'assurer un certain nombre de colons pour le printemps prochain.

Récolte de tabac.—M. le Dr Toupin, de St-François du Lac, dit le Nord, a récolté près de 15,000 livres de tabac de très-belle qualité. Il se propose d'ériger une fabrique de tabac canadien, en société avec MM. Duguay et Blondin. C'est un exemple à suivre. Il est certain que la culture en grand du tabac rapporterait de beaux bénéfices.

Un pommier vétérân.—M. Wm Sheppard, inspecteur des postes de Québec, faisait parvenir il y a quelque temps à M. le Rédacteur du Courrier du Canada, de magnifiques échantillons de pommes et pommets cultivés à l'Île-aux-Coudres, sur le premier pommier planté dans cet endroit il y a plus de 150 ans. L'arbre qui produit ces fruits est encore plein de vigueur et appartient à M. Pelneau. Les pommets ont été cueillies sur un arbre de 60 années d'existence, ce qui est encore un âge respectable pour un pommier.

RECETTES

Procédé pour nettoyer les gravures et les livres.

Si vous voulez blanchir une gravure, plangez-la dans une dissolution de chlore, en faisant durer l'immersion plus ou moins longtemps, suivant le degré de saleté du papier. S'il s'agit de blanchir le papier d'un livre relié, comme il faut que tous les feuillets soient trempés dans la dissolution, avez soin de bien ouvrir le livre, mais faites en sorte que le papier seul

trempé dans la liqueur; séparez les feuillets les uns des autres, pour qu'ils soient humectés également des deux côtés; lavez ensuite avec de l'eau bien propre, et faites sécher. Ce procédé vous servira aussi pour enlever les taches d'encre.

Maladie rouge des moutons.

Les bêtes à laines sont, à certaines époques, atteintes d'un mal auquel on a généralement donné le nom de *maladie rouge*. Nous prescrivons le remède suivant, comme étant d'un effet certain. Faites prendre aux moutons malades, après une diète de dix-huit heures, une cuillerée à bouche d'huile essentielle de spic (essence de térébenthine) battue avec une double quantité d'eau dans laquelle on aura mis dissoudre de la gomme; deux jours après on fera prendre pareille dose, et on renouvelera au bout de trois jours si le mal ne cesse point.



CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

De Emory's Bar à Port Moody.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Soumission pour Travaux dans la Colombie Britannique.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à midi de mercredi, le 1^{er} jour de février prochain, en une somme ronde, pour la construction de cette partie du chemin entre Port Moody et l'extrémité nord du contrat 60, près d'Emory's Bar, une distance d'environ 85 milles.

On peut obtenir les devis, les conditions du contrat et des formules de soumission en s'adressant au bureau du Chemin de fer Canadien du Pacifique, à New Westminster, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa après le 1^{er} janvier prochain, auquel temps les plans et profits seront ouverts pour inspection à ce dernier bureau.

Cet avis est publié maintenant afin de donner aux entrepreneurs une occasion de visiter et d'examiner le terrain durant la belle saison et avant le commencement de l'hiver.

M. Marcus Smith, qui est en charge du bureau à New Westminster, a ordre de donner tous les renseignements possibles aux entrepreneurs.

Les soumissions ne seront reçues que si elles sont sur une des formules imprimées, adressées à F. Braun, Ecr., Sec. Dépt. des Chemins de fer et Canaux, et marquées "Soumission pour Ch. de F. C. P."

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, }
Ottawa, 21 octobre 1881.

VENTE PAR LE SHÉRIF

DAVID RIOUX, cultivateur de la paroisse des Trois-Pistoles, Demandeur; contre ETIENNE DUBE, cultivateur, du même lieu, Défendeur, c'est à savoir;

1. Une terre située en la première concession de la paroisse des Trois-Pistoles, en le comté de Témiscouata, district de Kamouraska, en la seigneurie des Trois-Pistoles, contenant dix-huit perches et dix pieds de front, plus ou moins, sur quarante-deux arpens de profondeur; bâties dessus construites, circonstances et dépendances.

2. Une autre terre située en la troisième concession de la dite paroisse des Trois-Pistoles, comté et district susdits, en la dite seigneurie des Trois-Pistoles, de dix-huit perches et dix pieds de front, plus ou moins, sur quarante-deux arpens de profondeur;—avec les bâties dessus construites.

3. Un lot de terre situé en la cinquième concession de la dite seigneurie des Trois-Pistoles, en la paroisse de Sainte-Françoise, en les comté et district susdits, de dix-huit perches et dix pieds de front, plus ou moins, sur quarante-deux arpens de profondeur;

4. Un lot de terre situé en la sixième concession de la dite paroisse de Sainte-Françoise, en la dite seigneurie des Trois-Pistoles, en les comté et district susdits, de dix-huit perches et dix pieds de front, plus ou moins, sur quarante-deux arpents de profondeur;—sans bâtisses.

5. Un lot de terre situé en la septième concession de la dite paroisse de Sainte-Françoise, en la dite seigneurie des Trois-Pistoles, comté et district susdits, de dix-huit perches et dix pieds de front, plus ou moins, sur quarante-deux arpents de profondeur;—sans bâtisses.

6. Un lot de terre situé en la huitième concession, en la paroisse de Sainte-Françoise, en la seigneurie des Trois-Pistoles, comté et district susdits, de dix-huit perches et dix pieds de front, plus ou moins, sur quarante-deux arpents de profondeur;—sans bâtisses.

Sauf à distraire des dits immeubles en faveur du dit Léonard Rioux, la nue propriété de la moitié indivise des dits immeubles et à la charge en faveur du dit David Rioux, de la rente et pension annuelle et viagère mentionnée au jugement de la Cour Supérieure en date du vingt-deux septembre mil huit cent quatre vingt-un.

Pour être vendus comme suit, savoir: les lots 1 et 2, à la porte de l'église de la paroisse des Trois-Pistoles, MERCREDI le NEUVIÈME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures avant-midi; et les lots Nos. 3, 4, 5 et 6, à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Françoise, le dit NEUVIÈME jour de NOVEMBRE prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

3 Novembre 1881.

GRANDE RÉDUCTION! VENTE SANS RESERVE!! RABAI EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique:

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostenois, Calices, Ciboires, Encensoirs, Barettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTÉ DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix. Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charrues-cultivateurs et des arrache-patates. Herces circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herces en fer, en trois et quatre sections. Semoir Vessot, avec herces, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sarclours pour jardins, et leurs accessoires.

Fancheuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley. Moissonneuses, "Toronto," de Whiteley, Faneuses, à un cheval.

Barattes, de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache-souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à graines de jardin.—Charrettes à foin.—Tombeaux écossais.—Camion de Magasin.—Brouettes.—Houe ou pelle à cheval.—Lavouses de toutes espèces.—Tondeuse.—Presse à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces extra à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

CHS. T. COTÉ & CIE.,

30, rue St-Paul, et 32 rue St-André, Québec.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES COMTES DE STANSTEAD ET SHERBROOKE.

Les membres de la susdite Compagnie sont par les présentes notifiés que les taux suivants de cotisation ont été prélevés sur les Billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er septembre.

15 Septembre 1880	1 par cent
15 Octobre	"
15 Novembre	"
15 Décembre	"
15 Janvier 1881	"
15 Février	"
15 Mars	"
15 Avril	"
15 Mai	"
15 Juin	"
15 Juillet	"
15 Août	"

6½ par cent

Les dites cotisations, formant six et demi d'un entier par cent du montant original du Billet de dépôt (les endos pour cancellation déduits), sont par les présentes requises et devront être payées de suite au Bureau de la Compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé.

Par ordre du Bureau,

GEO. ARMITAGE,

Sec. Trésorier.

Sherbrooke, 5 Octobre 1881.

AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article à

BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES CARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

VOUS SEREZ TOUJOURS SERVIS AVEC UN SEUL PRIX.

H. GAGNON & CIE.,

No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.